

accès assez fréquent à la fonction de sévir augustal qui offre aux affranchis riches une visibilité recherchée et une possibilité d'évergétisme. Le second chapitre examine la *medica professio* avec ses spécialisations, en particulier celles attestées à Rome et en Italie, *chirurgus, ocularius, clinicus, auricularius* ..., puis se consacre à la place des femmes dans la médecine romaine, *medicae, obstetrices* et *iatromaeae*. L'auteur cherche ainsi à voir si ces dénominations sont plus ou moins identiques, la fonction de sage-femme étant majoritaire. Elle est aussi la plus fréquente à être exercée par des esclaves faisant partie de la domesticité des grandes maisons. On peut toutefois penser, dans certains cas, que les *medicae* avaient des compétences et des pratiques plus larges et plus générales que cela. On peut ainsi s'interroger sur les fonctions de Iulia Sophia, à Capri, dans la villa de Tibère dont elle était l'affranchie d'un affranchi (*AE* 1972, 83), ou de Scantia Redempta, élève en médecine, décédée avant d'avoir pu exercer (*CIL X* 3980). Enfin sont envisagés les métiers auxiliaires, au *valetudinarium* par exemple. Le chapitre suivant s'intéresse aux contextes de travail des médecins : maison impériale, administration, armée, médecins publics de Rome et médecins privés notamment dans le cadre des grandes familles. Il est évident que la documentation de Rome autorise des développements et des approfondissements que les provinces ne permettent pas. On peut ainsi suivre les médecins de l'empereur, ou les praticiens découverts dans les grands *columbaria*. Et recomposer, par exemple, des équipes médicales comme c'est le cas pour les *Sallustii* (*CIL VI* 8174, 8192, 8207, 8174). Au total, un ouvrage riche qui apporte des informations assez complètes sur la médecine romaine dans ses aspects concrets, et un bilan des connaissances intéressant qui renouvelle la bibliographie du sujet, en tenant compte des spécificités de la documentation romaine. On aurait aimé lire un chapitre sur la question de la formation théorique des praticiens et des écoles de médecine, mais ce point sortait sans doute du cadre de la recherche épigraphique, quoique l'exemple narbonnais (que l'on trouvera dans le futur volume des *ILN, Narbonne*) montre des pistes qui n'ont pas été explorées. Pratiquement aussi il aurait été utile de disposer d'un index – non pas un index épigraphique qui renvoie uniquement au catalogue, mais un index du texte qui permette de retrouver, au départ d'un nom ou d'une référence, le passage où ce médecin est examiné.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Georges FABRE, *Inscriptions latines d'Aquitaine. Elusa / Turba*. Bordeaux, Ausonius, 2018. 1 vol., 22 x 30 cm, 221 p., nombr. ill. (*I.L.A.*, 10). Prix : 40 €. ISBN 978-82356132291.

La collection épigraphique des *Inscriptions latines d'Aquitaine* vient de s'enrichir de deux volumes : les Gabales et *Elusa/Turba*. Issue du grand projet CNRS des années 1980 de republication des inscriptions latines des cités françaises, sous la direction de Marcel Le Glay et de Jacques Gascou, la série d'Aquitaine est, avec celle de Narbonnaise, la seule à avoir connu un réel développement. Actuellement onze volumes sont parus et au moins deux sont en préparation, les Lémovices et les Bituriges Cubes. Le tome 10 est double. La province d'Aquitaine étant riche de nombreuses petites cités, il a paru opportun aux éditeurs de grouper deux cités voisines, celle des Élusates, dont l'administration et les cultes sont relativement bien connus (58 numéros), et celle de

Tarbes, de formation plus récente et d'intérêt plus économique (31 numéros placés en suite indirecte à partir du 101). Notons immédiatement que ce procédé de classement et de numérotation est malcommode ; il attache arbitrairement les références de deux cités différentes éditées en un seul volume pour des raisons pratiques modernes. La solution adoptée dans les *ILN* pour une situation technique comparable est bien meilleure. Le volume II des *ILN* couvre Antibes, Riez et Digne. La numérotation des inscriptions est indépendante pour chaque cité et commence à 1 pour chaque partie. Ainsi les références sont propres à chaque *civitas* et aucune confusion n'est possible. Ce n'est pas le volume qui domine, c'est le chef-lieu. – La première partie du volume est consacrée à Éauze. Comme il se doit, le catalogue des inscriptions est précédé d'une synthèse qui fait le point sur les questions du territoire et de ses frontières (difficiles à fixer), des institutions locales (bien représentées malgré le petit nombre d'inscriptions, n° 6, 18 et 55), des cultes, de la société et de l'onomastique. On retiendra un poids important du chef-lieu dans une cité qui ne compte pas d'agglomération secondaire urbanisée. La *civitas* bénéficia peut-être d'un statut privilégié dès Auguste, à l'instar d'autres cités voisines comme les Ausques, mais la jouissance du droit latin y paraît de toute manière assurée comme pour l'ensemble des Trois Gaules. Plus tardivement, peut-être sous les Sévères, la cité reçut rang de colonie latine honoraire, un fait finalement assez rare, quoique peut-être cette impression soit liée à la faiblesse générale de la documentation institutionnelle dans les Gaules. *Elusa* deviendra peut-être la capitale provinciale de Novempopulanie au V^e siècle, d'après une inscription non reprise ici (*CIL* XIII 563). En ce qui concerne les noms, on remarque un emploi assez répandu de dénominations indigènes, plutôt aquitaniques que gauloises. Des *C. Iulii*, témoins de l'octroi de la citoyenneté à des membres de l'élite à haute époque, sont attestés (n° 21-22). Le nom incomplet du n° 1, [-]nimius, n'est pas aussi difficile à restituer que l'auteur le pense : plusieurs possibilités existent à condition de sortir des Gaules. À Rome, on trouve C'inimius (*CIL* VI 24776) ; d'autres solutions apparaissent en Afrique et en Hispanie. G. Fabre a tendance à ne chercher ses comparaisons onomastiques que dans les environs immédiats, ce qui réduit les possibilités et surtout renforce le caractère aléatoire des découvertes. Sur le plan religieux, le culte de Mithra est célébré dans le chef-lieu avec peut-être un temple, en tout cas avec des prêtres. On notera avec intérêt que le prêtre le plus assuré, Vervicius Eutyches (n° 4 et 14), est originaire de Trèves. Le nom typiquement trévire n'est pas commenté (« répertoire gaulois »). *Mater Magna* bénéficie aussi d'une dédicace qui n'est pas la célébration d'un taurobole, par une femme (*AE*, 1992, 1230 = n° 3). Le fait mérite d'être mis en évidence car cette inscription a échappé aux spécialistes de ce culte et manque notamment dans le catalogue dit prosopographique qui accompagne la synthèse récente de Dubosson-Sbriglione (voir *AC* 88 [2019], p. 372-374). L'inscription témoigne de la présence d'une communauté organisée desservie par un prêtre mais l'auteur pense qu'il n'y avait pas de temple métraque à Éauze, interprétation qui pose la question du fonctionnement de cette communauté, à moins de supposer une dépendance de la cité voisine de Lectoure. On regrettera que la présentation de la religion à *Elusa* fasse toujours mention des dieux orientaux, sans même les entourer de guillemets. Les progrès de la connaissance de ces cultes et l'importance des publications depuis notamment la révision des thèses de Franz Cumont en ce domaine (2004 : cf. *ARG* 8 [2006], p. 151-272 ; 2006 : cf. *AC* 91 [2012], p. 350-352), mettent décidément beaucoup de temps à être intégrés dans la

vulgate. – Le catalogue des inscriptions présente toutes les caractéristiques d'excellence qui caractérisent la collection et aucune des lectures ne pose de problème. Ce que l'on regrettera cependant, c'est la grande brièveté des commentaires et partant de la bibliographie concernant les contenus. Prenons l'exemple du n° 4 : la dédicace à Mithra par un prêtre trévire *vestiarius* de son métier. Il y avait matière à un commentaire substantiel sur la présence des Trévires hors de leur cité et notamment en Aquitaine, sur les spécificités des dévots de Mithra et leurs prêtres, sur l'importance des Trévires dans le domaine économique du textile (ce qui a échappé à l'auteur). On espérait respectivement les noms de J. Krier, de M. Clauss et de L. Schwinden, pour ne citer que les références les plus évidentes. Il en va de même pour la dédicace à *Mater Magna* : rien par exemple sur l'importance du culte pour les femmes (W. Spickermann). Il est dommage de ne pas avoir offert au lecteur des pistes d'investigation supplémentaire. La seconde partie du volume est consacrée à la cité des *Bigerriones*, avec Tarbes pour chef-lieu. La documentation est plus faible, l'archéologie aussi et l'introduction, construite sur le modèle classique de la collection, brosse un tableau des connaissances peu fourni et hypothétique sur de nombreux points. La frontière d'avec les Convènes est douteuse. Mais c'est un bilan utile et original. Les institutions sont inconnues, on les suppose construites sur le modèle standard de la province. On notera un chapitre plus consistant consacré à l'économie de la région fondée sur la pierre et le fer. Plusieurs inscriptions religieuses ont survécu, témoignant de l'importance maintenue des dieux locaux, comme Ageius/Ageio et son sanctuaire. Pour leur commentaire, on se référera à la synthèse de J.-L. Schenck-David qui a montré en 2005 comment interpréter, et intégrer au culte public, ce type de divinités liées aux activités de la montagne. Deux documents apportent des informations d'un niveau particulier et déterminant. En ce qui concerne la société, d'abord, l'auteur a repéré les *Valerii*, famille très bien implantée dans l'Aquitaine méridionale, qui ont atteint l'ordre sénatorial (n° 102) ; ce rang clarissime montre un niveau de développement urbain et une participation aux idéaux romains supérieurs à ce que les traces actuelles pourraient laisser présager. Une origine de Dax, suggérée par Burnand, n'est évidemment pas impossible mais se laisse à mon avis influencer par les hasards des découvertes locales. Les *Valerii Valeriani* sont connus chez les Tarbelles dès la seconde moitié du 1^{er} siècle. Sur le plan administratif ensuite, une agglomération secondaire se détache, Bagnères-de-Bigorre, où a été mise au jour une dédicace ancienne au *Numen Augusti* par les *vicani Aquenses* (n° 110). Ce qui donne à la fois le statut de la localité (la traduction « les habitants du bourg des eaux » est étrange) et la marque du culte impérial dans les pratiques officielles sans doute dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. Le commentaire onomastique du n° 127 est un peu surprenant : la présence d'une Risila, jugée de dénomination proche de Resilla, nom attesté en Belgique (*ILB* 126), implique pour l'auteur une caractéristique d'étrangers à la cité, ce qui semble un peu imprudent : le nom est construit sur une racine celtique fréquente *ret(h)-t* signifiant « courir, rouler » qui a donné de nombreux anthroponymes répartis dans l'Occident. Globalement ici aussi les commentaires sont généralement assez sommaires, mais les contenus sont rarement riches. Une remarque générale : comme beaucoup d'épigraphistes français, G. Fabre emploie le prénom *Caius*. On rappellera une fois encore que ce prénom n'existe pas, il faut lire *Gaius* car l'abréviation C. s'est figée quand l'alphabet latin n'était pas complet comme en témoigne la version grecque *Gaios*, avec un gamma (en dernier lieu, avec l'espoir de

voir la fin de cette pratique, M. Aberson, « Pour en finir avec †Caius ! », dans *Mélanges de linguistique, de philologie et d'histoire ancienne offerts à R. Wachter*, Lausanne, 2020, p. 61-65). Les bibliographie, *indices* et table de concordance indispensables, répétés pour chaque cité, complètent l'ouvrage. Au total un volume intéressant et utile sur des régions mal connues et plutôt mal documentées qui permettra de fonder de manière solide les interprétations de ces régions pyrénéennes et leur insertion dans la vie des provinces occidentales.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Bernard RÉMY & Marianne THAURÉ, *Inscriptions latines d'Aquitaine. Gabales*. Bordeaux, Ausonius, 2019. 1 vol., 22 x 30 cm, 208 p., nombr. ill. (*I.L.A.*, 11). Prix : 30 €. ISBN 978-2356133229.

Onzième volume des *ILA*, le recueil des inscriptions des Gabales vient enrichir la bibliothèque épigraphique de France d'une unité supplémentaire. La cité des Gabales qui a donné son nom au Gévaudan correspond approximativement au territoire de la Lozère, sous la direction d'*Anderitum*-Javols (autre dérivation du nom du peuple gaulois). En dehors de son chef-lieu qui a donné lieu à des fouilles importantes, l'archéologie de cette cité est peu connue et la documentation épigraphique qui nous est parvenue se réduit à trente numéros, d'un contenu limité, en ce compris trois bornes milliaires et quelques rares inédites. Il faut être reconnaissant aux auteurs de s'être livrés à ce travail ingrat. Pour étoffer le volume, les auteurs ont complété le recueil de l'*instrumentum*, parti pris qui avait déjà été adopté pour Bordeaux, et qui donne accès à une documentation inédite, très intéressante sur le plan des dénominations. Selon les principes de la collection, les auteurs nous livrent tout d'abord une synthèse des connaissances sur la *civitas* : historique, limites, onomastique. L'administration n'est pas connue, elle doit ressembler à celle des autres cités des Trois Gaules disposant du droit latin. Dans l'examen des frontières, le critère « *equoranda* » est mis en doute et non appliqué, qui a pourtant donné de bons résultats pour d'autres cités (voir par exemple Y. Burnand et J.-M. Demarolle, « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques », dans *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, 1998, p. 67-93). Les étymologies du nom *Gabalus* sont toutes rejetées, ce qui dénote une certaine hypercritique, l'hypothèse celtique de Delamarre semblant cependant assez solide. L'étude anthroponymique est relativement développée et permet de découvrir une population fortement latinisée « même si les réminiscences indigènes sont significatives » (p. 45). On peut discuter des détails (par exemple *Restitutus* du n° 16 doit être en pays gallo-romain un nom celtique ou une assonance celtique, plutôt qu'un nom latin italien), mais globalement les identifications sont correctes. Les Gabales sont peu connus dans l'Empire. Il aurait été opportun de ne pas réduire encore leurs attestations en ne citant pas l'inscription de Narbonne (*CIL* XII 4370 = *ILN Narbonne*, 173) d'un vétéran qui se définit comme *Gabaliensis*. Certes un léger doute plane sur la lecture mais, même si l'on choisit d'y voir plutôt un habitant de Cavaillon, il fallait mentionner aussi ce texte, quitte à expliquer qu'on ne le retient pas. Je renverrai à la notice des *Inscriptions latines de Narbonnaise (Narbonne)* sous presse, pour la discussion de cette épigraphe. Les notices sont coulées dans le moule de la publication scientifique ; sérieuses et rigoureuses, elles procurent lieu de découverte